

ANNEXE 2 – ARTICULATION AVEC LES DIFFERENTS DISPOSITIFS ET APPELS A PROJETS COMPLEMENTAIRES

Thématique, dispositif ou financeur concerné	Le dépôt à l'AAP Contrat de ville et Cité éducative vaut sollicitation – pas de démarches complémentaires à effectuer.	Le dépôt à l'AAP Contrat de ville et Cité éducative ne vaut pas sollicitation : voir les démarches complémentaires à effectuer
Ville Vie Vacances - CAF	X Documentation Pour les actions se déroulant sur le temps des vacances de février 2022, ce dépôt devra intervenir dans les plus brefs délais, un accord pouvant exceptionnellement intervenir sur demande avant les vacances afin de sécuriser les structures.	
Français Langue Etrangère – AAP intégration	X Documentation	
Jeunesse Citoyenneté – SDJES et CAF	X Documentation CAF - FPT	
Prévention de la délinquance – FIPDR	X Documentation	
Soutien à la parentalité – REEAP - CAF	X Documentation	
Culture - DRAC		X Pour bénéficier d'un soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), vous devez saisir cette structure en parallèle du dépôt de votre dossier au titre du Contrat de ville : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Aides-et-demarches/Demande-de-subventions
Soutien à la vie associative – FDVA Animé par le SDJES		X Pour bénéficier du FDVA, vous devez répondre à l'appel à projets dédié. Rubrique du site des services de l'Etat à consulter à partir de début décembre : https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Soutien-a-la-vie-associative
Sport – Agence nationale pour le sport		X Pour bénéficier d'un soutien de l'Agence Nationale du Sport, vous devez saisir cette structure en parallèle du dépôt de votre dossier au titre du Contrat de ville : https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-soutien-a-la-vie-associative/Sport/ANS

APPEL A PROJETS 2022

Contrat de ville / Cité éducative

Egalité F/H – DDDFE		<p style="text-align: center;">X</p> <p>Pour bénéficier d'un soutien de la direction des droits des femmes vous devez contacter la DDFE afin de construire ensemble un projet conduisant au co-financement de l'action.</p>
---------------------	--	---